

DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous avez un projet agricole et vous souhaitez intégrer le dispositif « Eco-Paysans ».

Merci de bien vouloir remplir le dossier de candidature ci-joint et de le renvoyer à votre interlocuteur, **accompagné d'un CV**. Ce dossier de candidature nous permettra d'évaluer si le dispositif peut permettre de répondre à vos attentes et de mener à bien votre projet. Si tel est le cas vous serez invité à participer à une demi-journée de recrutement qui nous permettra de vous présenter le dispositif, de répondre à vos questions puis de faire un entretien individuel pour finaliser le recrutement.

* NOM, PRENOM :

* Adresse :

* Tel:

* Courriel :

* Date et lieu de naissance :

* Situation de famille et enfants à charge :

* Situation administrative :

- Demandeur d'emploi,
- RSA :

Nom du référent social ?

Structure d'accompagnement social ? (CCAS, MDS, Pôle Emploi...)

.....

• Salarié

• Autre, merci de préciser :

* Comment avez-vous connu le parcours Eco-Paysans ?

Un dispositif animé par



Avec le soutien financier de



I- Votre projet et vous

- * Pourquoi souhaitez-vous devenir paysan-ne ? Qu'est ce qui vous amène à ce projet aujourd'hui ?
- * Qu'est ce qui dans votre parcours de vie (professionnel et personnel) peut être valorisé dans votre projet ? *Précisez vos formations agricoles ou non agricoles, vos expériences professionnelles et personnelles en lien avec votre projet.*
- * Décrivez votre projet en quelques lignes :
- * Qu'est-ce qui vous semble difficile dans la mise en place de votre projet ?
- * Est-ce un projet qui a vocation de vous faire vivre économiquement ou est-ce un complément de revenu ? *Si c'est un complément : expliquez le lien entre ce projet et les autres sources de revenu.*

Un dispositif animé par



Avec le soutien financier de



- * Est-ce un projet 100% agricole ou comporte-t-il d'autres dimensions (artistique, culturelle, accueil pédagogique,...) ? *Si plusieurs dimensions : expliquez le lien entre elles et notez la part du projet agricole dans le projet (en % du temps de travail ou du revenu)*
- * Quel est l'état d'avancement de votre projet ?
 - Foncier : avez-vous des pistes ?
 - Location / achat ?
 - Lieu visé ?
 - Capital : avez-vous une idée du financement nécessaire pour monter votre projet ?
 - Emprunts envisagés ?
 - Ressources propres ?
 - Subventions ?
 - Autres...
 - Travail : avez-vous une idée de votre future organisation du travail ?
 - Allez-vous travailler seul ou avec des associés ?
 - Allez-vous embaucher ? A temps plein ? A temps partiel ? Saisonnier ?
 - Avez-vous réfléchi aux statuts de votre conjoint, des membres de la famille s'ils aident de façon ponctuelle ou régulièrement ?
 - Réseau : comment êtes-vous accompagné dans votre projet ?
 - Quelles sont les personnes que vous avez rencontrées pour ce projet ?
 - Pouvez-vous compter sur vos amis ? Votre famille ?
 - Êtes-vous intégré dans le réseau professionnel agricole et local ?
 - Commercialisation : avez-vous une idée de vos circuits de vente ?
 - Circuits de proximité ?
 - Circuits longs ?
 - Autres ...

Un dispositif animé par



Avec le soutien financier de



II-Eco-Paysans et vous

* Quelles sont vos motivations à intégrer le parcours « Eco-Paysans » ?

* Quelles sont vos attentes par rapport au parcours « Eco-paysans » ?

Conditions matérielles et financières :

Assurez-vous d'être en mesure d'effectuer vos déplacements entre votre domicile et les lieux Eco-Paysans : l'Isle s/ Sorgues, Orgon, Cavaillon, lieux de stage, visites ...

Assurez-vous d'être suffisamment disponible pour vous engager dans le parcours : préparer un projet d'installation nécessite du temps et de la souplesse d'organisation.

Le parcours Ecopaysans est en partie subventionné. Les formations sont payantes (140€/jour). Si vous êtes bénéficiaires de Vivea (voir avec le Point Accueil Installation de votre département), la prise en charge est effectuée à 100% et vous n'aurez à payer que 50€ pour l'inscription. Si vous n'êtes pas bénéficiaires de VIVEA (salarié, auto-entrepreneur ou fonctionnaire), la prise en charge financière du parcours devra se faire par votre fond de formation (OPCA) et/ou en autofinancement : renseignez-vous !

Fait àle.....

Signature du candidat

NB : N'oubliez pas de joindre un CV à jour (notamment de vos expériences agricoles)

Un dispositif animé par



Avec le soutien financier de

